

CHAPITRE IV.

*Principes de la Religion Chrétienne,
qui font voir la nécessité de désirer
& de demander la béatitude.*

IL n'y a point d'idée qui nous représente mieux l'amour de Dieu comme dégagé de tout intérêt humain, que celle par laquelle, en concevant Dieu comme justice souveraine, nous concevons l'amour de Dieu comme un amour de cette justice. Car il est impossible que l'amour de la justice soit intéressé, puisqu'il est injuste que nous rapportions Dieu à nos intérêts, & que la justice nous prescrit au contraire de rapporter toutes choses à Dieu & principalement nous-mêmes.

Cependant il est clair que cette justice souveraine qui est Dieu même, & dont l'amour, par conséquent, est l'amour de Dieu, nous oblige de désirer la béatitude, & de ne vouloir pas être malheureux éternellement. Car elle ne nous commande pas seulement d'aimer Dieu, mais elle nous commande de désirer de l'aimer éternellement

ment & parfaitement, puisqu'il est juste que nous l'aimions en cette manière, & qu'il est injuste, ou que nous cessions de l'aimer, ou que nous ne désirions pas de l'aimer parfaitement. Or on ne sauroit aimer Dieu éternellement sans être heureux; & par conséquent désirer de l'aimer en cette manière, c'est désirer d'être heureux.

On dira peut-être que, quoique l'amour éternel de Dieu soit effectivement inséparable de la béatitude, on peut néanmoins le séparer par la pensée, & qu'ainsi l'on peut satisfaire à la loi éternelle, en désirant d'aimer Dieu dans toute l'éternité, quoiqu'en même-temps on soit dans l'indifférence à l'égard de sa propre béatitude.

Mais il est facile de faire voir que cela ne peut pas être, si l'on aime sincèrement la justice. Car cette justice prescrit à l'homme un amour de Dieu conforme à l'institution de sa nature, au dessein que Dieu a eu en le créant, & à l'ordre dans lequel il l'a établi.

Or Dieu a créé l'homme, non-seulement pour l'aimer éternellement, mais aussi pour l'aimer sans division & sans partage, sans que son esprit

soit troublé par aucune erreur, ni par aucun égarement de l'imagination, sans qu'il soit détourné de Dieu par les douleurs du corps, & par des sentiments involontaires. Il l'a créé pour l'aimer dans un degré qui le rend heureux. Tout autre état ne satisfait point au dessein de Dieu, & à l'institution de la nature de l'homme; & ainsi il renferme toujours quelque dérèglement contraire à l'ordre de Dieu. Il est donc impossible d'aimer véritablement cette loi divine, sans haïr en soi tous les effets du péché, sans désirer l'extinction de la concupiscence & de tous les dérèglements qu'elle cause dans le corps & dans l'esprit, & enfin sans tendre & sans aspirer à ce degré souverain d'amour, dont Dieu nous a rendus capables en nous créant, auquel il nous a appelés en nous rachetant, & qu'il nous a commandé de rechercher.

1. Non-seulement il est juste que l'homme aime Dieu éternellement & parfaitement, & qu'il désire ainsi de satisfaire à ce devoir essentiel à la créature; mais il est juste aussi, selon l'ordre établi de Dieu, qu'une créature qui aime Dieu éternellement &

parfaitement, jouisse de la vue de Dieu & de la souveraine béatitude. C'est la loi éternelle qui a lié ces deux choses; & par conséquent l'amour de cette loi doit nous faire désirer l'une & l'autre, & nous ne pouvons les séparer sans violer la justice qui les unit. L'un & l'autre étant juste, l'un & l'autre doit être aimé.

3. Dieu par sa bonté essentielle est toujours prêt de conduire la créature raisonnable à sa souveraine félicité, & de se communiquer à elle d'une manière ineffable, pourvu qu'elle n'y mette point d'obstacle. C'est là son premier dessein & son premier ordre. Il n'y a que la malice de l'homme qui s'y oppose en méprisant les richesses de sa bonté, comme dit saint Paul, en rompant l'enchaînement de ses grâces, en empêchant cette divine communication, en formant une digue à ce fleuve impétueux des bontés de Dieu, qui se répandoit sur nous avec abondance, sans cette séparation malheureuse que le péché met entre Dieu & l'homme.

Or il y a une injustice visible à s'opposer ainsi au torrent des grâces de Dieu, & à empêcher qu'il ne se com-

munique à nous selon l'étendue de sa bonté. Il est donc visible que l'amour de la justice nous oblige au contraire à entrer dans les desseins de Dieu sur nous, à nous laisser conduire par son amour, à lui ouvrir nos cœurs, & à aspirer à la souveraine béatitude qu'il veut nous donner; de sorte que soutenir qu'il est permis d'être indifférent à son salut, c'est la même chose que de dire qu'il est permis de mépriser la bonté de Dieu, qu'il est permis d'être ingrat, qu'il est permis d'empêcher que Dieu n'accomplisse en nous les desseins de sa miséricorde, qu'il est permis de résister à ses ordres, & enfin qu'il est permis de ne pas vouloir ce que Dieu veut.

Ad Eph. c.
1, v. 9.

Cela paroîtra encore plus clairement si l'on considère le nouvel ordre que Dieu a établi après la prévision du péché, ce que saint Paul appelle, *le mystère de la volonté de Dieu, fondé sur la pure bienveillance. SACRAMENTUM voluntatis Dei secundum beneplacitum ejus.* Car ce dessein consiste en ce que Dieu a résolu de toute éternité de se former une société d'hommes heureux, rachetés par le sang de son Fils, & incorporés en lui, qui glorifiasent

demande à Dieu. L. II. 101
éternellement sa miséricorde par leur bonheur même & par l'union ineffable qu'ils auroient avec lui. Sa volonté est de ne pas les traiter en esclaves & en serviteurs, mais en amis & en enfants, de déployer en leur faveur la magnificence de sa gloire, & de les combler à jamais de toutes sortes de biens. Voilà à quoi sont appelés tous ceux à qui il a fait prêcher l'Évangile.

C'est cet état heureux que S. Paul appelle un *poids éternel de gloire*; & c'est pour en comprendre la grandeur qu'il souhaite que Dieu éclaire les yeux du cœur des Ephésiens, afin, dit-il, *qu'ils connoissent quelle est l'espérance à laquelle ils sont appelés, & quelles sont les richesses & la gloire de l'héritage qu'il a destiné aux Saints.* Ad Eph. c.
1, v. 11.

En un mot, les Chrétiens, par l'Évangile, sont appelés au Royaume de Dieu. C'est pour cela que l'Évangile s'appelle l'Évangile du Royaume, & que J. C. commençant sa prédication, ordonne aux hommes de faire pénitence, parce que le Royaume de Dieu est proche.

Voilà quelle est la volonté de Dieu sur tous les Chrétiens; & en les appelant à cet état, il leur impose la néces-

sité de le désirer. Car la justice commande à chacun de tendre à la fin de sa vocation, & d'en accomplir les devoirs. Il faut donc vouloir être heureux, puisque Dieu le veut, puisque c'est son dessein, puisque c'est la fin à laquelle il nous appelle. C'est être ingrat, infidèle, injuste, que de lui défobéir en ce point qui contient sa principale volonté sur les hommes.

Il est vrai qu'il y aura beaucoup de Chrétiens qui ne parviendront point à cette fin, & à qui Dieu prépare des supplices éternels. Mais il ne leur destine ces supplices, que parce qu'ils auront méprisé les richesses de sa bonté, que parce qu'ils se feront détournés de leur fin, & qu'au lieu de chercher le véritable bonheur, ils se feront amusés à des biens périssables & passagers. Tant s'en faut donc qu'il n'approuve pas que les hommes désirent la béatitude éternelle, qu'il ne les condamnera que parce qu'ils ne l'auront pas assez désirée.

Mais ne pourroit-on point dire, par un transport d'amour pour la croix & pour les souffrances de Jesus-Christ, qu'on ne se met pas en peine de la vie glorieuse, pourvu qu'on possède la croix

& la vie crucifiée? Je ne fais ce qu'on peut dire dans ces transports qui ont un langage à part : mais certainement on ne peut pas le dire, en parlant exactement & proprement, & en réglant, comme on le doit, son langage & ses sentiments sur la vérité. Car Dieu veut que nous nous mettions en peine de cette vie glorieuse, & que nous ne regardions cette vie crucifiée que comme un moyen pour l'obtenir. Il faut donc conformer nos désirs à cette volonté de Dieu, & ne pas égaler les moyens à la fin. Il faut vouloir tout ce que Dieu veut que nous voulions. Ainsi il faut vouloir les états passagers, passagèrement ; & les états éternels, par un amour éternel & immuable, comme dit S. Bernard : *Transitoria transitorie, & ad id dumtaxat quod opus est, & prout opus est, curet ; aterna desiderio amplectatur aeterno.*

*In Cant.
Serm. 50.*

4. On ne peut nier que ce ne soit un devoir commun à tous les Chrétiens de vouloir demeurer unis au corps de J. C. & être animés de son esprit, qui est l'esprit de vérité & de justice, puisque, sans cet Esprit, il n'y a que désordre & injustice dans l'homme, & que quiconque n'est pas dans le corps

De ce que l'on doit
de J. C. est dans le corps du diable, &
animé par l'esprit du diable.

Or dès que l'on est dans le corps de
J. C. on est enfant de Dieu & cohé-
ritier de Jesus-Christ. La possession de
Dieu est notre héritage comme elle est
Rom. c. 8, v. 17. le sien : *Si filii & heredes, heredes*
quidem Dei, coheredes autem Christi.
On a donc droit de désirer la béati-
tude avec toutes ses dépendances ;
premièrement, comme nous étant due
en vertu des promesses de Dieu ; se-
condement, comme étant due à J. C.
dans lequel nous sommes. Car le Fils
de Dieu n'a pas seulement mérité la
gloire pour lui-même, mais aussi pour
tout son corps. Il est donc juste que le
corps de J. C. soit glorifié. Il a acquis
son Eglise par son sang pour la livrer
glorieuse à son Pere. C'est le Royaume
1 Cor. 15, v. 24. qu'il doit lui soumettre. *Cum tradiderit*
Regnum Deo & Patri. Tout cela étant
d'une exacte justice, nous devons en
souhaiter l'accomplissement ; & notre
béatitude faisant partie de cette jus-
tice due à Jesus-Christ, il est indubi-
table que nous pouvons & devons l'ai-
mer & désirer par l'amour même que
nous avons pour Jesus-Christ & pour
la justice, c'est-à-dire, que nous pou-

vons la désirer par un amour très-pur &
très-désintéressé & très-gratuit.

5. Non-seulement Dieu veut que
les hommes tendent à la vie éternelle
comme à leur fin, & qu'ils y aspirent
par leurs désirs, mais il veut qu'ils
fassent de ces désirs un moyen d'y
parvenir. Car saint Paul nous repre-
sente l'espérance de la béatitude com-
me un casque dont les Chrétiens doi-
vent être armés pour résister aux dé-
mons. *Prenez, dit-il, le casque du*
salut, c'est-à-dire, de l'espérance du
salut, comme il s'explique lui-même
dans l'Épître aux Thessaloniens. Et
dans l'Épître aux Hébreux, il attribue
à ce désir la victoire des Prophètes &
des Patriarches sur les Rois du monde.
Per fidem vicerunt regna. Car cette foi
dont il parle en ce lieu, n'est pas la
foi des mysteres, mais la foi des pro-
messes de Dieu, & l'espérance de les
obtenir, qui leur faisoit regarder &
saluer de loin la patrie céleste qu'ils
désiroient.

Ainsi vouloir éteindre ce désir de la
béatitude dans les Chrétiens, c'est
vouloir les désarmer, c'est vouloir leur
ôter les secours par lesquels tous les
Saints sont demeurés victorieux, &

prétendre les faire marcher par des routes inconnues & toutes contraires à celles que l'Apôtre nous a enseignées.

6. Mais quand l'espérance ne nous feroit pas nécessaire pour nous défendre contre nos ennemis invisibles, elle nous est nécessaire pour elle-même aussi-bien que la foi. Car comme on ne peut point être sauvé sans foi, on ne peut l'être aussi sans espérance. Elle fait partie de notre régénération. Ce qui fait dire à l'Apôtre saint Pierre,

2 Pet. c. 1,
v. 3.

que Dieu nous a régénérés en une espérance vive : *REGENERAVIT nos in spem vivam.*

Ibid. v. 13.

Aussi, bien loin de détourner les fideles de cette vue comme trop intéressée, il les exhorte au contraire d'espérer parfaitement en cette grace qui leur est offerte, n'y ayant point de plus grande ingratitude que de refuser les biens que Dieu veut nous donner, & qui n'ont pour fin que de nous rendre parfaitement soumis à lui. Il veut même que ce désir soit si vif & si pressant, que quelque terrible que soit le dernier avènement de Jesus-Christ, il nous le rende désirable, & nous le fasse prévenir par nos sou-

haits & par nos prieres. *Expectantes & properantes in adventum diei Domini* 2 Pet. c. 3 v. 12.
per quem cæli ardentes solventur & elementa ardore tabescent.

CHAPITRE V.

Réponses aux raisons par lesquelles on prétendoit autoriser l'indifférence pour son salut.

LEs vérités que nous avons établies ne peuvent gueres être combattues que par un raisonnement qu'il est besoin d'éclaircir pour dissiper entièrement ce qu'il y a de spécieux dans les fausses conséquences du désintéressement parfait que nous avons proposées au commencement du troisieme chapitre. Il est certain, dira-t-on, que l'amour de Dieu ne sauroit être pur, s'il ne se termine à Dieu, & s'il n'a uniquement la gloire de Dieu, & la volonté de Dieu pour objet, & non notre propre gloire & notre propre intérêt. Or la gloire de Dieu se trouve aussi-bien dans le supplice des méchants, que dans le salut des bons, & sa volonté se rencontre également

E. vj

dans l'une & dans l'autre de ces deux conduites si différentes; puisque Dieu a, de toute éternité, résolu de punir les réprouvés aussi-bien que de glorifier ses élus. Si sa miséricorde est adorable dans le choix qu'il fait de ses élus pour la gloire, sa justice ne l'est pas moins dans le refus qu'il fait de sa gloire aux réprouvés. Il faut donc également adorer ces deux volontés, puisqu'elles sont également saintes. Il faut en souhaiter l'exécution. Il faut s'y soumettre également; & ce ne pourroit être que par une vue d'amour propre que nous préférerions l'une à l'autre, & à l'égard des autres, & à l'égard de nous-mêmes; ce qui enferme, disent-ils, cette indifférence pour son salut.

Pour éclaircir ce que cette objection peut avoir d'obscur, il faut remarquer, comme on a déjà fait ailleurs, que l'on peut considérer la volonté de Dieu en deux manières; ou comme cause de tous les événements du monde, rien n'arrivant que parce que Dieu veut l'opérer, ou veut le permettre; ou comme la règle de toutes choses, c'est-à-dire, comme la loi éternelle, la justice éternelle, que l'on appelle sa

volonté signifiée, quand il nous la fait connoître, soit en la gravant dans notre cœur, soit en nous la faisant déclarer par ceux qui nous parlent de sa part. Or c'est proprement à la volonté de Dieu, considérée comme justice & comme loi éternelle, que nous devons conformer nos desirs & nos volontés; car nous ne devons même nous soumettre à sa volonté qui cause les événements, que parce que la justice éternelle nous le commande.

C'est dans cette justice éternelle que nous apprenons ce que nous devons vouloir à l'égard de toutes choses. C'est selon elle que nous serons jugés. C'est par la conformité à cette justice que nos actions sont justes, & par la contrariété à cette justice qu'elles sont injustes.

Il faut donc suivre, dans le désir de la béatitude, ce qu'elle nous prescrit. Or nous avons déjà fait voir qu'elle nous prescrit de tendre à aimer Dieu d'un amour parfait & sans aucun partage des puissances de notre ame; qu'elle veut que nous désirions de l'aimer de toute l'ardeur dont notre nature est capable dans l'ordre où Dieu l'a établie, c'est-à-dire, de l'ai-

mer avec l'ardeur de l'amour des biens-heureux; qu'elle condamne tout le désordre que le péché a produit dans la nature, & qu'elle nous oblige à le condamner aussi, & à rentrer dans le premier ordre où Dieu nous a créés; qu'elle défend de mettre obstacle à l'impression des graces de Dieu, qui nous porteroient à la béatitude, si nous n'y résistions point. Enfin elle nous fait voir que comme il est juste que les hommes soient purs & sans tache en la présence de Dieu, il est juste aussi que des hommes purs & sans tache soient récompensés de la béatitude; qu'il est juste de désirer d'être Chrétiens, d'être incorporés en J. C. & qu'il est juste que les Chrétiens & les membres de J. C. soient glorifiés; & ainsi elle nous convainc que nous devons tâcher de parvenir à ces états, & à la récompense que la justice de Dieu y a attachée.

C'est ce que la justice nous prescrit à l'égard du bonheur souverain; & quant à la damnation, quoiqu'elle approuve que Dieu en punisse l'impiété des hommes, & qu'ainsi nous devions l'approuver, elle nous oblige aussi en même-temps de détester l'impiété qui

l'a méritée, & par conséquent de haïr en nous le défaut d'amour de Dieu, & le manque de désir de notre salut, puisque c'est la source de toute impiété.

Ainsi il est bien aisé de démêler l'illusion de ce qu'on a allégué, que Dieu étant autant glorifié par la punition des méchants que par la récompense des justes, il doit nous être indifférent par quelle voie nous servions à cette gloire de Dieu. Car la justice ne nous oblige pas seulement à reconnaître qu'il est juste que Dieu soit glorifié, mais elle nous oblige à le glorifier nous-mêmes, & elle nous fait voir qu'il est injuste que nous manquions à ce devoir essentiel, & que nous le forcions par-là de se glorifier lui-même par notre supplice; & par conséquent bien loin qu'elle nous permette cette indifférence, elle nous la défend expressément comme une extrême injustice.

Mais n'est-il pas juste, dira-t-on, que Dieu fasse miséricorde à qui il lui plaît, & qu'il refuse aussi, à qui il lui plaît, le don de persévérance sans lequel personne n'est sauvé? Nous devons donc approuver qu'il nous le re-

fulse, si c'est sa volonté; & cette volonté étant juste, nous devons non-seulement nous y soumettre, mais aussi l'aimer.

C'est ce que l'on peut dire de plus fort sur ce sujet; mais cela ne change rien néanmoins dans ce que nous avons établi. Car il est bien vrai qu'on est obligé d'aimer tout ce qui est juste, & par conséquent qu'un réprouvé même devrait aimer l'arrêt de sa réprobation qui est toujours juste; mais en l'aimant, il devrait le concevoir tout entier & selon tout ce qu'il comprend. Or cet arrêt est toujours fondé sur un défaut de la créature que la justice éternelle condamne. Dieu prédestine les hommes par une miséricorde qui ne suppose en eux aucun mérite; mais il ne les réprouve point sans cause. Il se porte de lui-même, dit S. Bernard, après S. Grégoire de Nazianze, à faire miséricorde, & il en tire la cause de lui-même. Mais il faut que ce soient nous-mêmes qui le contraignons à exercer sa justice. *Quod miseretur, dit saint Bernard, proprium est illi; ex se enim sumit materiam, & velut quoddam seminarium miserendi. Quod judicat & condemnat, nos eum quodammodo cogit-*

Serm. 4 de
Nat. n. 3.

mus. Et θεός. το dit S. Grégoire, *ὅψ ἡμῶν* Orat. 15.
βιάζεται ἄρὸς δὲ τῦτο τὴν ὀμνὴν εἰ χε. n. 39.

Or comme toutes les vertus ne sont que divers mouvements de l'amour de Dieu, tous les vices ne sont que divers défauts & diverses privations de cet amour; & ainsi il est vrai de dire que la cause de la réprobation de tous les réprouvés, c'est le défaut de charité, & que Dieu ne réprouve les hommes que parce qu'ils ne l'ont pas aimé comme ils doivent.

Dieu donc haïssant en eux ce défaut, ils sont obligés de le haïr, comme Dieu le haït, & ils ne sauroient se conformer, autant qu'ils doivent, à la volonté de Dieu, sans haïr en soi ce défaut d'amour qui leur a attiré ce souverain malheur. Dieu l'a permis à la vérité ce défaut, & cette permission est juste; mais il l'a permis en le haïssant. Qu'ils n'acceptent donc cette permission qu'en haïssant ce défaut d'amour qui est cause de leur perte. Or haïr le défaut d'amour pour la béatitude, c'est aimer effectivement la béatitude; de sorte que cette charité parfaite enfermant le désir de la béatitude, comme nous l'avons fait voir, il s'ensuit que les réprouvés ne sauroient

conformer leur volonté à l'arrêt de leur réprobation, sans désirer d'être heureux.

C'est ce qu'on seroit obligé de faire, selon les loix de la justice, si l'on étoit contraint d'envisager ce terrible objet de sa réprobation. Mais il faut remarquer qu'il y a des objets dans la religion, dont la justice même nous oblige de détourner notre esprit, parce qu'ils ne sont pas assez proportionnés à notre foiblesse. Ainsi il est dit, que

Prov. 25,
#7.

celui qui prétend sonder la majesté de Dieu sera accablé de la grandeur de sa gloire. SCRUTATOR majestatis opprimetur à gloria. C'est-à-dire, qu'il ne faut pas trop vouloir pénétrer la grandeur de la majesté de Dieu, pour éviter le péril d'en être ébloui. Par exemple, à l'égard des difficultés des mystères, c'est un devoir & une obligation pour plusieurs, de ne pas s'y appliquer, de peur qu'elles n'entrent trop avant dans l'esprit, & qu'elles n'y affoiblissent la loi.

Or c'est ce que l'on peut particulièrement dire à l'égard de la réprobation. C'est un devoir d'adorer les jugements de Dieu sur nous, quels qu'ils puissent être. Mais bien loin qu'on soit

obligé de s'y appliquer distinctement, on est au contraire obligé de ne pas s'y appliquer. Car l'esprit humain n'étant pas capable de soutenir cet objet, Dieu veut bien que nous évitions de le regarder, & que nous nous contentions d'une soumission confuse à ses ordres.

Il en est tout au contraire de la béatitude. Comme il n'y a point de plus puissant motif pour nous enflammer de l'amour de Dieu, pour exciter notre espérance, pour animer notre foi, pour nous consoler dans nos maux, pour nous fortifier dans les diverses tentations de cette vie, Dieu ne nous oblige pas seulement à l'aimer quand nous y pensons, mais il nous oblige encore d'y penser, de nous en entretenir, de soupirer après notre céleste patrie. Et l'on voit aussi que cet objet nous est souvent proposé par les Apôtres, & qu'il n'y en a point auquel les Saints se soient appliqués davantage. Saint Augustin entr'autres en étoit tellement touché, qu'il témoignoit que lorsque la suite de son discours le portoit à en parler, il ne pouvoit plus parler d'autre chose. *Je ne saurois finir, dit-il, quand ie parle de Jérusa-*

116 *De ce que l'on doit*
lem: QUANDO de illa loquor, finire non
possim. Et son peuple aussi étoit si vi-
vement frappé de cet objet, qu'il inter-
rompoit, par ses soupirs, les discours
de saint Augustin, lorsqu'il leur en fai-
soit naître l'idée, comme il le marque
en deux endroits de ses Sermons sur
les Pseaumes. Et il n'y a gueres au
contraire de plus grandes marques du
refroidissement de la charité dans ces
derniers temps, que de voir le peu de
sentiment qu'on y a pour la béatitude,
en comparaison de celui qui paroif-
soit dans les Chrétiens des premiers
siècles.

CHAPITRE VI.

Qu'il faut désirer & demander à Dieu
l'accroissement de l'amour de Dieu
& des vertus Chrétiennes.

COMME je suis persuadé qu'il est
bon de détruire les fausses consé-
quences que l'on peut tirer de l'aban-
don à la volonté de Dieu mal entendu,
parce qu'elles ont quelque chose qui
peut éblouir l'esprit par l'image d'une
haute perfection, je représenterai en-

demander à Dieu. L. II. 117
core ici celles qui iroient à porter les
ames à croire qu'il faut qu'elles meu-
rent aussi-bien aux désirs des vertus &
de l'accroissement de l'amour de Dieu
en elles, qu'aux désirs des choses tem-
porelles, & qu'elles doivent absolu-
ment se renfermer dans leur état pré-
sent, sans souhaiter d'en sortir pour
avoir plus que ce qu'elles ont.

Quoiqu'il n'y ait rien de plus con-
traire à l'esprit de priere que cette ex-
tinction du désir des vertus, puisque
les vertus sont le plus ordinaire objet
de nos prieres, on pourroit cependant
l'appuyer par une suite de raisonne-
ments, qui a quelque chose d'éblouif-
sant, & que je rapporterai ici pour
avoir lieu d'en faire voir l'illusion.

L'état présent où chacun se trouve,
dira-t-on, porte des caracteres cer-
tains de la volonté de Dieu. Quicon-
que est dans un certain état, fait que
Dieu veut qu'il y soit, parce que rien
n'arrive que parce qu'il le veut, &
que hors le péché que Dieu ne fait que
permettre, sa volonté est la cause de
tout le reste.

Quiconque n'a donc qu'une certaine
mesure de graces & de vertus, fait
que Dieu veut qu'il n'en ait que cette